



Fresque de la laïcité - Mercredi 9 décembre : Présentation du projet

publié le 04/12/2020

Descriptif :

Copie du communiqué de la direction, paru dans pronote le 2/12/20

Madame, monsieur,

La loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat a été promulguée le 9 décembre 1905.

Mercredi prochain, date anniversaire, nous allons lancer un projet fédérateur sur l'ensemble du collège .

Soucieux de former les citoyens de demain, nous allons réfléchir avec les élèves sur les notions de laïcité, de liberté d'expression et de valeurs républicaines.

En réunion collégiale, nous avons défini les supports pédagogiques à partir desquels nous allons travailler avec les enfants. Nos outils d'étude ont été choisis pour éviter de heurter toute croyance ou sensibilité.

A l'issue de la matinée de réflexion du mercredi 9 décembre, les élèves bénéficieront de deux temps de travail supplémentaires en janvier et février afin de réaliser une production de classe qui pourra prendre la forme qu'ils souhaiteront : **slam, poésie, dessin, bande dessinée, chanson etc...**

Les réalisations seront présentées à un artiste peintre qui agrégera ces différents éléments pour réaliser une fresque de la laïcité dans la cour du collège.

Cette création pérenne permettra d'ancrer notre projet dans le temps et de répondre à l'exigence de mémoire envers Samuel Paty.

Pour l'ensemble de l'équipe éducative,

Cordialement,

Mylène VANDON



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.